

ce sujet, que le ministre des Finances, l'honorable Paul Martin, demanderait au Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) d'examiner les droits antidumping en vertu de l'article 76 de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation*.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874